

QUÉBEC – L'Assemblée nationale, une entité indépendante du gouvernement, n'échappera pas au grand ménage en cours dans les finances publiques.

Le budget de dépenses de l'Assemblée sera réexaminé et le généreux régime de retraite des députés pourrait bientôt n'être qu'un souvenir.

En point de presse, le whip du gouvernement, Stéphane Billette, a dit mercredi avoir écrit au Bureau de l'Assemblée nationale (BAN) pour lui demander d'appliquer à cette institution la même médecine que celle servie à l'ensemble des ministères et organismes de l'État. Le BAN est formé d'élus des différentes formations politiques.

«L'effort que les citoyens devront faire, on devra faire exactement le même et le même exercice au niveau de l'Assemblée nationale», a résumé M. Billette.

Étant souveraine, l'Assemblée nationale n'est pas visée par la Commission de révision permanente des programmes, dirigée par Lucienne Robillard et qui doit remettre un rapport d'étape dès la fin du mois quant aux services gouvernementaux à repenser, voire à éliminer en vue de diminuer les dépenses de l'État de 3,2 milliards \$.

Le travail de remise en question des dépenses de l'Assemblée nationale et du régime de retraite des députés sera donc mené en parallèle.

À l'heure actuelle, le niveau de cotisation des députés à leur régime de retraite est fixé à 21 pour cent, tandis que le gouvernement cherche, avec son controversé projet de loi 3, à imposer aux employés municipaux un partage à parts égales 50-50 avec leur employeur.

L'an dernier, un groupe de travail dirigé par la juge à la retraite Claire L'Heureux-Dubé recommandait de revoir l'ensemble des conditions de rémunération des 125 élus, notamment en augmentant leur cotisation au régime de retraite, qui passerait de 21 à 41 pour cent. En contrepartie, le salaire d'un député ferait un bond de 88 186 \$ (plus une indemnité non

imposable de 16 027 \$) à 136 010 \$, celui d'un ministre grimperait à 217 616 \$, tandis que le premier ministre empocherait 272 020 \$.

Les recommandations du rapport L'Heureux-Dubé feront partie des scénarios envisagés par le BAN.

«On ne peut plus gérer des organismes publics comme on les gérait voilà 50 ans, puis voilà 100 ans», a commenté M. Billette.

Un tel processus de révision budgétaire de l'Assemblée pourrait aussi sonner le glas du projet d'agrandissement du parlement présentement sur la table, qui inclut la mise à niveau des mesures de sécurité et la construction d'un édifice de trois étages dans la cour intérieure. Le projet est évalué à 50 millions \$.

Le 16 septembre, les libéraux avaient déposé une motion en Chambre qui allait dans le sens d'assujettir l'Assemblée nationale au processus d'assainissement des finances publiques. L'opposition péquiste et la Coalition avenir Québec avaient toutes deux appuyé la démarche, mais pas Québec solidaire.

Cet article [Assemblée nationale: révision des dépenses et du régime de retraite des députés](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Assemblée nationale révision des dépenses et du régime de retraite des députés](#)